

À l'hôpital Européen, l'accès aux soins pour tous

MARSEILLE

L'hôpital Européen vient de se doter d'une permanence d'accès aux soins (Pass). Ouvert depuis le 4 septembre, ce dispositif a pour objectif de permettre un accompagnement soignant et social aux patients les plus démunis.

À u 1^{er} étage de l'hôpital Européen, un nouveau service s'affiche en lettres capitales : « Pass », pour Permanence d'accès aux soins de santé. Créé en 1998 par la loi relative à la lutte contre les exclusions, ce dispositif était attendu depuis longtemps dans cet établissement hospitalier implanté au cœur du 3^e arrondissement de Marseille, quartier le plus pauvre de France. Un service destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes démunies et à les réinsérer dans le système de santé de droit commun. « À l'hôpital Européen, nous sommes loin d'être novices dans la prise en charge de la précarité. Mais on devait jusqu'alors pas mal "bricoler" », concède le D^r Stanislas Rebaudet. Pour le coordonnateur du dispositif, « la Pass vient structurer les choses et donner des moyens dont on ne disposait pas auparavant ».

Financée par l'Agence régionale de santé (ARS), l'ouverture de la Pass a permis la création d'une petite équipe dédiée. Depuis le 4 septembre, un assistant social, une médecin généraliste et une infirmière sont à pied d'œuvre pour accueillir des patients en rupture de soins, souvent sans couverture sociale complète. Soutenu difficilement par ses deux béquilles, Mohammed, Comorien de 62 ans, fait partie de ces malades « dans la galère ». Il y a quelques mois, une suspension de son titre de séjour a entraîné une fermeture de ses droits à l'assurance maladie. « Je ne pouvais plus retirer mes médicaments à la pharmacie, car je n'ai pas de moyens pour les payer. Comme je n'ai ni CMU, ni mutuelle, on m'a adressé à la Pass pour pouvoir accéder à mon traitement et recouvrer mes droits », témoigne-t-il.

Bangoura, lui, est sans-papiers. Il vient à peine d'arriver en France, après un an de périple depuis la Guinée Conakry. Le jeune homme, qui dormait dans la rue il y a encore quelques jours, est arrivé à l'hôpital suite à un malaise. « Je souffre d'hypertension artérielle et d'insuffisance rénale », confie-t-il.



Financée par l'ARS, l'ouverture de la Pass de l'hôpital Européen est le fruit du travail collaboratif entre le service social hospitalier, les urgences, la pharmacie, les partenaires associatifs et la CPAM. PHOTO B.G.

« C'est pourquoi c'est très compliqué de dormir dehors avec mon état de santé. Grâce au médecin de la Pass, j'ai pu retirer des médicaments. On m'a aidé aussi à trouver un logement d'urgence pour la nuit d'hier. »

Accompagnement global

Délivrance de traitements, de bilans sanguins et d'examens radiologiques, accès au plateau technique de l'hôpital jusqu'au recours à l'interprétariat pour traduire une consultation : la Pass permet d'enclencher ou de poursuivre des soins malgré une situation sociale parfois complexe, grâce à un mécanisme de suspension de facturation et de rétroactivité du remboursement. « Cela permet d'assurer la continuité des soins pour les patients qui se retrouvent avec des droits coupés, le temps que la Pass accompagne la personne dans l'acquisition ou le renouvellement de ses droits », expose Lucille Tamalet, médecin généraliste au sein du service.

À l'interface du médical et du social, ce dispositif incarne le droit fondamental à la pro-

tection de la santé, alors même que l'accès au système de soins est fragilisé par l'augmentation de la grande précarité, ou par l'évolution de la réglementation qui durcit les conditions d'ouverture aux droits à l'assurance maladie.

« Par exemple, avant 2019, les demandeurs d'asile étaient immédiatement couverts par la Sécurité sociale au dépôt de leur demande. Désormais, il leur faut attendre trois mois de carence à partir du dépôt pour bénéficier d'un accès aux soins », souligne le D^r Tamalet. Un délai durant lequel certaines pathologies peuvent s'aggraver. « C'est absurde », juge le D^r Rebaudet. « On ne va pas laisser évoluer un cas de diabète décompensé ou une hypertension non traitée jusqu'à ce que la personne fasse un AVC ou un coma diabétique. C'est à cela que servent les Pass : prendre en charge les situations médicales importantes qui ne relèvent pas de l'urgence vitale, mais qui dépassent de très loin la notion de confort et ne peuvent pas attendre trois mois que des droits soient ouverts », illustre-t-il. Et

l'amendement voté au Sénat le 15 mars proposant la suppression de l'Aide médicale d'état (AME) au profit d'une aide ne couvrant uniquement que « les soins urgents », inquiète l'équipe médicale, tout comme les sociétés savantes. « Cela signifie, du coup, qu'on ne s'occupera d'un hypertendu que lorsqu'il fera un AVC. Le coût pour la société en sera bien plus important. Car il vaut mieux anticiper et prévenir que traiter les conséquences d'un AVC, au risque de saturer encore plus les hôpitaux », souligne Dorothee Balma, cadre de santé.

La Pass de l'hôpital Européen vient compléter les dispositifs Pass de Marseille mis en place par l'AP-HM, regroupant des services « spécialisés » comme en psychiatrie ou en médecine dentaire, secteurs où l'accès aux soins est particulièrement difficile. Confortant ainsi un dispositif d'accompagnement global « vers un mieux-être des personnes qui présentent un ensemble de facteurs de vulnérabilité ».

Benjamin Grinda

MARSEILLE

Le parc de la Pintade inauguré

Après le parc de la Denise (11^e) en juin, le parc de la Pintade (10^e) a été inauguré samedi. Un espace vert de 2,3 hectares qui comprend désormais une aire de jeux de 400 m² pour les enfants de 2 à 12 ans, dont des équipements inclusifs ainsi que des installations sportives avec un parcours santé et des espaces canins. Financé par le Département, les travaux et la végétalisation du site représentent 1 million d'euros d'investissement.

La Gineste fermée de nuit pour travaux

La chute d'un bloc rocheux de plusieurs tonnes sur la route de la Gineste, le 28 juillet, avait détruit une partie de la chaussée et du mur la supportant, entraînant la mise en place d'un feu alternant et la circulation sur une seule voie à compter du 11 août. Après investigations et études techniques, les travaux ont pu démarrer. À compter de ce lundi 2 octobre et jusqu'à vendredi, le chantier nécessitera la fermeture totale de la route entre 21h et 5h du matin. Sauf aléa, ces travaux devraient durer 4 nuits. Du 9 au 27 octobre, les travaux reprendront de jour. Ils devraient durer un mois.

Bilan de mi-mandat dans les 4-5

Les élus Printemps marseillais des 4^e et 5^e arrondissements profitent de la rentrée pour faire un bilan d'étape à mi-mandat. Trois rendez-vous, ce mardi 3 octobre (18h) au centre municipal d'animation Beausoleil (4^e), jeudi 5 octobre (19h) pour un live Facebook sur la page de la mairie et le 10 octobre (18h) au centre municipal d'animation Jeanne-d'Arc (5^e). Il est déjà possible de donner son avis via un questionnaire en ligne sur le site de la mairie.

La piscine Vallier vandalisée

La piscine Vallier est restée fermée ce dimanche après avoir été vandalisée dans la nuit de samedi à dimanche. Vitres de la chaufferie dégradées, mobilier détérioré, vestiaires du personnel cassés, extincteurs percutés, souillures dans les locaux et vestiaires, sacs de secours éventrés... La Ville qui a annoncé avoir déposé plainte, mettait tout en œuvre pour que l'établissement puisse rouvrir au plus vite.